

LE CAHIER D'ACTEUR DU CLIS

En 2012, le Clis a constitué un groupe de travail chargé de préparer le débat public. Ce groupe, composé d'une quinzaine de membres s'est réuni à trois reprises l'année dernière et à deux reprises cette année pour élaborer un cahier d'acteur. Les principaux thèmes abordés sont les suivants :



- **Calendrier** : définir les conditions de la « réversibilité » avant toute demande d'autorisation de création d'un centre de stockage.
- **Sûreté à long terme et en cours d'exploitation** : prendre le temps de démontrer la sûreté, éviter tout risque d'incendie ou d'explosion, limiter les rejets.
- **Réversibilité** : ne plus parler de "stockage géologique réversible" puisque le stockage est aujourd'hui conçu comme une solution définitive.
- **Entreposage** : connaître la durée d'entreposage et l'impact environnemental.
- **Inventaire des déchets** : avoir des informations précises sur les types de déchets destinés au stockage et sur l'avenir du retraitement (cas du combustible usé).
- **Etat de référence sanitaire** : disposer d'un bilan de santé de la population avant tout démarrage d'activités.
- **Transports** : privilégier le transport par rail, pour les matériaux comme pour les colis, et envisager son impact environnemental et sanitaire.
- **Coût du stockage** : préciser le coût et les garanties de financement.
- **Mémoire** : conserver ou non la mémoire du site.
- **Aménagement du territoire** : anticiper les besoins générés par le projet s'il se réalise.

Certains organismes n'ont pas souhaité être associés à ce cahier d'acteur. Il s'agit des associations EODRA et Burestop qui estiment que le débat n'a aucune utilité ; de la CGC et du MEDEF qui jugent que les sujets traités, bien que pertinents, sont présentés de manière trop négative.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement gratuit à la Lettre du Clis en envoyant vos coordonnées à :
CLIS – Le Lavoir – Rue des Ormes – 55290 BURE ou par email : clis.bure@orange.fr

Nom : Prénom :
Adresse postale :
Code postal : Ville :
E-mail :

Je souhaite recevoir la lettre du CLIS :

Version papier ☐

Version informatique (e-mail) ☐

La lettre du CLIS est également disponible sur le site internet www.clis-bure.com

BON DE COMMANDE GRATUIT DU DVD
CLIS – Le Lavoir – Rue des Ormes – 55290 BURE
ou par email : clis.bure@orange.fr

Nom :
Prénom :
Adresse postale :
Code postal :
Ville :

Publication du Clis Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure
Le Lavoir – Rue des Ormes 55290 BURE
Tél. 03 29 75 98 54

Directeur de la publication : M. Jean-Louis CANOVA
ISSN n° 1969-4822 – Crédit photos : CLIS
Conception et réalisation :
CLIS/BILLIOTTE & CO - 10615
Impression : imprimerie du Barrois
Imprimé sur papier 100 % recyclé
Tirage : 168 000 exemplaires

N°14/JUIN 2013

La lettre du



BURE SOUS LES PROJECTEURS

Edito

La Commission Particulière du Débat Public (CPDP), chargée d'organiser le débat sur le projet de stockage, a fait ses premiers pas officiels à Bure le 23 mai dernier. Il semblerait qu'elle ait trébuché... La réunion aura duré une dizaine de minutes, et les réunions suivantes, prévues à Saint-Dizier, à Joinville ou à Bar-le-Duc, ont été « différées ».



Ce départ avorté est le résultat de l'expression par certains opposants de leur frustration, voire de leur exaspération, de n'être ni écoutés, ni entendus par les pouvoirs publics. Que ce moment précis ait été choisi pour manifester un mécontentement qui ne date pas d'aujourd'hui n'a rien de très surprenant, et est même tout à fait légitime.

Mais cela ne doit pas avoir pour conséquence d'empêcher ceux qui le souhaitent de s'informer, et de faire part de leurs interrogations ou de leurs inquiétudes vis-à-vis de ce projet. Tel que le débat est (mal) parti, le risque est qu'il se déroule uniquement sur internet ou au cours de réunions tenues loin des territoires concernés, ce qui, pour les départements de la Meuse et de la Haute-Marne, laisserait de côté la plus grande partie de la population.

Pendant ce temps, le débat sur la transition énergétique se poursuit et débouchera sur des décisions qui auront forcément un impact sur la gestion des déchets. Peut-être serait-il souhaitable de connaître ces décisions avant de redémarrer le débat sur le projet de stockage dans un climat plus serein, en ayant pris soin de consulter les acteurs locaux afin de prendre la mesure de leurs attentes.

Jean-Louis CANOVA, Président

Sous l'œil attentif des nombreux médias nationaux, le débat public sur le projet de stockage de l'Andra, prévu par la loi du 28 juin 2006, a débuté officiellement le 15 mai 2013 (voir éditorial).

Il se terminera le 15 octobre, avec une coupure du 15 juillet au 31 août. Le Clis a réagi à l'annonce de ce calendrier surprenant, qui ne permettra pas de prendre en compte les décisions prises suite au débat sur la transition énergétique.

Quoi qu'il en soit, le Clis a décidé de rédiger un cahier d'acteur (*), dont les principaux points sont repris page 4. Il s'agit des nombreuses interrogations issues aussi bien des réflexions de ses membres que des observations du public recueillies lors des réunions organisées dans les communes de la zone de proximité.

Dans le même temps, le film documentaire sur le projet, réalisé par Ere Production à la demande du Clis, a fait l'objet d'une projection lors de la dernière AG du Clis le 10 juin. Il est disponible gratuitement sous forme de DVD (bon de commande en page 4).

(*) Document rédigé par toute personne, physique ou morale, qui le souhaite, pour exprimer un avis ou soulever des questions et diffusé dans le cadre du débat.

Contacts

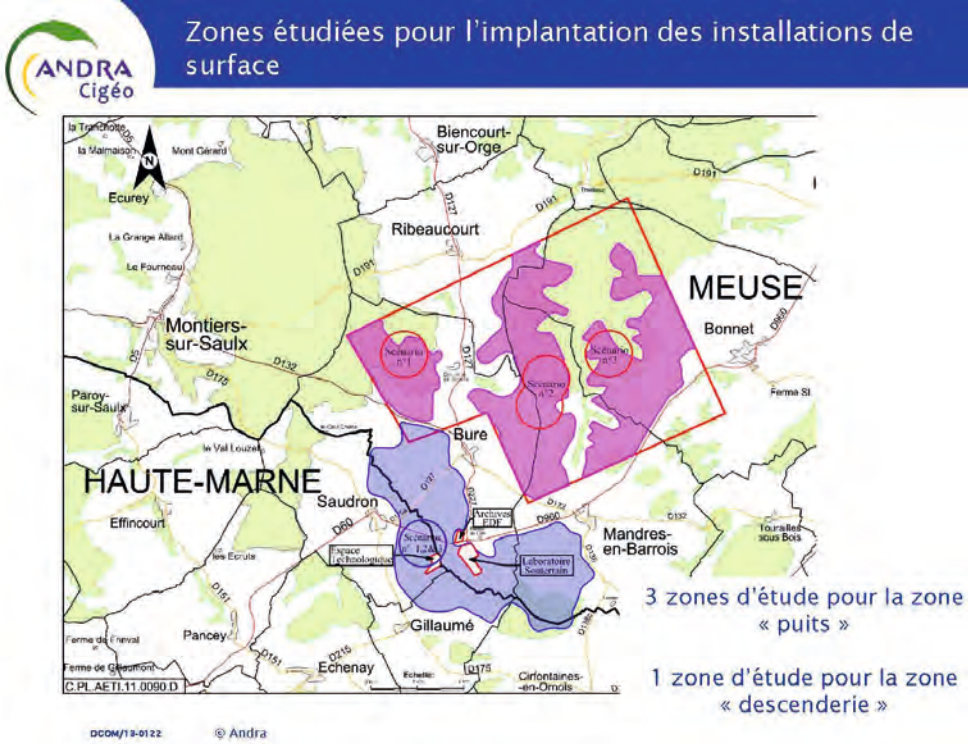
• 18 avenue Gambetta – Quartier des Entrepreneurs - 55000 Bar-le-Duc
Tél. 03 29 75 92 36 - e-mail : clis.bure@orange.fr

• Le Lavoir - Rue des Ormes - 55290 - Bure
Tél. 03 29 75 98 54 – Fax : 03 29 78 36 33 - e-mail : s.jeanditpannel@clis-bure.com
Permanence : mardi, mercredi, vendredi de 14h à 18 h

www.clis-bure.com

LOCALISATION POTENTIELLE DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE

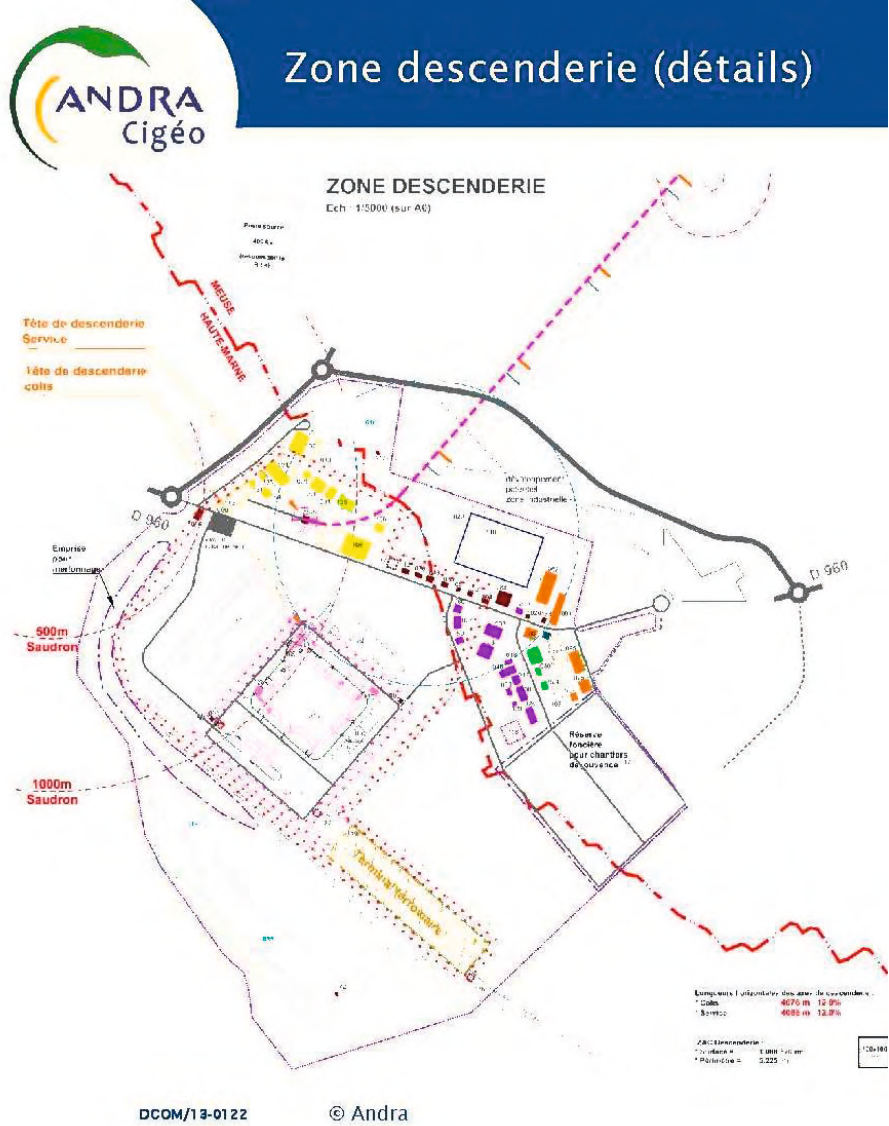
L'Andra a présenté aux membres du Clis le 26 mars dernier, les solutions de référence pour l'implantation des installations de surface et de stockage, à savoir deux sites en surface (zone puits et zone descendrière) et un site en profondeur.



Le premier site, situé dans la ZIRA (Zone d'Intérêt pour une Reconnaissance Approfondie), regroupe les installations de stockage au fond et des installations en surface (photo « zone puits » ci-contre). Sa superficie est de 240 ha. Y seraient notamment implantés les puits d'accès verticaux et les puits d'aération, ainsi que les verses (110 ha pour les matériaux extraits lors du creusement). Deux options sont proposées (cf. carte, scénarios 2 et 3), l'une sur le territoire communal de Mandres, l'autre sur le territoire communal de Bonnet.



Le second site de surface (zone descendrière), proche de Saudron, (cf carte page 2, cercle de la zone bleue), comprend la zone d'accueil et de conditionnement des colis, le début de la descendrière vers le centre de stockage en profondeur et un terminal ferroviaire. La superficie est de 200 ha. L'Andra propose que l'acheminement des colis (et éventuellement les matériaux nécessaires à la construction) se fasse par le rail, en renforçant et en rallongeant la voie Bar-le-Duc/Gondrecourt (cette option n'étant pas la seule étudiée). La localisation de cette zone interdépartementale, le long de la Route Départementale (qui serait aménagée en contournement du site) et contiguë aux installations existantes (laboratoire, CET) répond aux demandes formulées par le Comité de Haut Niveau.



Assemblée Générale du 4 février 2013 intervention de MM. Fleury, Godinot, Drouot

De gauche à droite, Conseil d'Administration du 04 mars 2013, intervention de M. PETITJEAN, Commissaire aux comptes, Assemblée Générale du 4 avril 2013, intervention de la CNE, Conseil d'Administration du 15 avril 2013 intervention de M. BERNET CPDP.

